Pourquoi faire l’hypothèse d’une activité psychique *inconsciente* ?

Après avoir passé assez de temps à scruter les philosophes, à les lire entre les lignes, je finis par me dire que la plus grande partie de la pensée consciente doit être, elle aussi, mise au nombre des activités instinctives, je n’excepte même pas la méditation philosophique. Il faut ici apprendre à juger autrement, comme on a déjà fait au sujet de l’hérédité[[1]](#footnote-1) et des « caractères acquis ». De même que l’acte de la naissance n’entre pas en ligne de compte dans l’ensemble du processus de l’hérédité : de même le fait de la « conscience » n’est pas en opposition, d’une façon décisive, avec les phénomènes instinctifs, – la plus grande partie de la pensée consciente chez un philosophe est secrètement menée par ses instincts et forcée à suivre une voie tracée. Derrière la logique elle-même et derrière l’autonomie apparente de ses mouvements, il y a des évaluations de valeurs, ou, pour m’exprimer plus clairement, des exigences physiques qui doivent servir au maintien d’un genre de vie déterminé. Affirmer, par exemple, que le déterminé a plus de valeur que l’indéterminé, l’apparence moins de valeur que la « vérité » : de pareilles évaluations, malgré leur importance régulative pour nous, ne sauraient être que des évaluations de premier plan, une façon de *niaiserie*, utile peut-être pour la conservation d’êtres tels que nous. En admettant, bien entendu, que ce n’est pas l’homme qui est la « mesure des choses »...

NIETZSCHE, *Par-delà bien et mal*, I, « Les préjugés des philosophes », § 3, trad. H. Albert, 1886.

(...) Sans entrer encore dans le vif de la question, bornons-nous à remarquer que notre répugnance à concevoir des états psychologiques inconscients vient surtout de ce que nous tenons la conscience pour la propriété essentielle des états psychologiques, de sorte qu’un état psychologique ne pourrait cesser d’être conscient, semble-t-il, sans cesser d’exister. Mais si la conscience n’est que la marque caractéristique du présent, c’est-à-dire de l’actuellement vécu, c’est-à-dire enfin de l’agissant, alors ce qui n’agit pas pourra cesser d’appartenir à la conscience sans cesser nécessairement d’exister en quelque manière. En d’autres termes, dans le domaine psychologique, conscience ne serait pas synonyme d’existence mais seulement d’action réelle ou d’efficacité immédiate, et l’extension de ce terme se trouvant ainsi limitée, on aurait moins de peine à se représenter un état psychologique inconscient, c’est-à-dire, en somme, impuissant. Quelque idée qu’on se fasse de la conscience en soi, telle qu’elle apparaîtrait si elle s’exerçait sans entraves, on ne saurait contester que, chez un être qui accomplit des fonctions corporelles, la conscience ait surtout pour rôle de présider à l’action et d’éclairer un choix. Elle projette donc sa lumière sur les antécédents immédiats de la décision et sur tous ceux des souvenirs passés qui peuvent s’organiser utilement avec eux ; le reste demeure dans l’ombre. (...)

BERGSON, *Matière et mémoire*, III, 1896.

De divers côtés, on nous conteste le droit de postuler l’existence d’un psychisme inconscient et de travailler scientifiquement sur cette donnée. Nous répondrons que l’existence de l’inconscient est nécessaire et légitime et qu’elle est d’ailleurs prouvée de maintes façons.

Elle est *nécessaire* parce que les renseignements que fournit le conscient sont pleins de lacunes[[2]](#footnote-2) ; tant chez les êtres normaux que chez les malades on observe souvent des actes qui, pour être com­pris, présupposent d’autres actes dont le conscient cependant ne sait rien. Il ne s’agit pas seulement ici des actes manqués, des rêves faits par les normaux, de tout ce qu’on appelle symptômes psy­chiques et phénomènes obsessionnels chez les malades, mais notre expérience journalière personnelle nous permet d’observer des idées dont l’origine nous reste inconnue et des résultats de pensée dont l’élaboration nous demeure mystérieuse. Tous ces actes conscients paraîtraient incohérents et incompréhensibles si nous persistions à soutenir que le conscient suffit à nous révéler tous les actes psy­chiques qui se passent en nous. Par contre, ils deviennent d’une évidente cohérence lorsque nous admettons l’idée d’actes incon­scients. Le gain en signification et en cohérence est cependant un motif bien fondé, susceptible de nous mener bien au-delà de l’expé­rience immédiate. Et s’il est prouvé que l’idée d’inconscient permet de baser sur elle un procédé fertile en résultats et grâce auquel nous pouvons utilement influencer le cours des processus con­scients, cet heureux résultat sera la preuve inattaquable du bien-fondé de notre hypothèse. Il faut alors considérer que c’est une pré­tention insoutenable d’exiger que tout ce qui se passe dans le psy­chisme doive être connu du conscient.

On peut aller plus loin et, pour confirmer l’existence d’un état psychique, dire que le conscient n’embrasse, à chaque instant, qu’un faible contenu, de telle sorte que la majeure partie de ce que nous appelons connaissance consciente doit, la plupart du temps, se trouver à l’état de latence[[3]](#footnote-3), donc d’inconscience psychique. L’existence de tous nos souvenirs latents deviendrait totalement incompréhensible si l’on rejetait la notion d’inconscient ; mais, nous objectera-t-on, ces souvenirs latents ne peuvent plus être considérés comme psychiques, mais seulement comme des résidus de certains processus somatiques d’où peut à nouveau jaillir le psy­chique. Il est facile de répondre que, bien au contraire, le souvenir inconscient est, de toute évidence, le résidu d’un processus psy­chique. (...)

D’autre part, il est établi qu’ils les états latents de la vie psychique ont le contact le plus large avec les processus psychiques conscients. Les états psychiques inconscients sont susceptibles, en effet, grâce à certaine élaboration, de se muer en états conscients, d’être remplacés par eux, et nous pouvons utiliser, en ce qui les concerne, toutes les catégories em­ployées pour les actes psychiques conscients et en parler comme de représentations, de tendances, de décisions, etc. Oui, il faut le dire, certains de ces états latents ne se distinguent des états conscients que justement par le défaut de conscience. Nous n’hésiterons donc pas à en faire l’objet de nos recherches psychologiques et à les traiter comme étant en liaison parfaitement intime avec les actes psychiques conscients. (...)

Mais l’hypothèse de l’inconscient se légitime aussi parfaitement du fait que rien, en elle, ne dévie de notre mode de penser habituel considéré comme correct. Le conscient ne permet à chacun de nous de connaître que ses propres états psychiques. Si nous admettons que notre prochain possède un conscient, c’est en procédant par analogie, et cette conclusion se fonde sur les actes et les manifes­tations perceptibles du dit prochain, et nous permet de comprendre son comportement. (Du point de vue psychologique, il serait d’ailleurs plus exact de dire que, sans avoir besoin de nous y efforcer, nous prêtons à toute personne notre propre constitution, donc notre conscient, et que cette identification est la condition même de notre compréhension). Cette conclusion ou cette identification, l’homme l’étendait naguère aux autres hommes, aux animaux, aux plantes, aux objets inanimés et à tout l’univers dans son ensemble. Cette conception s’avéra profitable tant que la similitude avec le moi individuel demeura prépondérante, mais devint moins sûre à mesure que l’objet s’éloignait du moi. Notre critique actuelle ne se prononce pas sur le conscient des animaux, le dénie aux végétaux et renvoie à la mystique l’idée d’une conscience propre au monde inanimé. Mais là même où le besoin d’identifier primitif a pu résis­ter à l’examen critique, en ce qui touche notre prochain, l’hypothèse du conscient ne repose que sur une déduction et ne peut avoir le caractère de certitude directe de notre propre conscient.

Qu’exige la psychanalyse ? Une seule chose : que cette opération déductive soit appliquée à notre propre personne, ce à quoi, à la vérité, nous ne sommes pas constitutionnellement enclins. Si je me résous à tenter la chose, il faut que je me dise que tous les actes, toutes les manifestations que j’observe en moi-même et que je ne parviens pas à relier au reste de ma vie psychique doivent être jugés comme s’ils étaient le fait d’une autre personne et peuvent trouver leur explication dans une vie psychique à elle attribuée. L’expérience montre d’ailleurs que tel acte que notre psychisme refuse de reconnaître pour nous-mêmes peut, quand il s’agit de quelqu’un d’autre, très bien être interprété, c’est-à-dire intégré dans l’association psychique. Notre investigation est ici détournée de notre propre personne par un obstacle particulier et n’arrive pas à la connaître.

La méthode déductive utilisée vis-à-vis de soi-même, malgré une répugnance interne, n’aboutit pas qu’à faire découvrir un incon­scient, mais aussi à faire concevoir l’hypothèse d’un autre, d’un second conscient uni au premier dans l’individu. (...)

Il ne nous reste plus, en psychanalyse, qu’à déclarer que tout processus psychique est en soi inconscient et que sa perception par le conscient est comparable à la perception du monde extérieur par les organes des sens. Nous espérons même tirer profit, dans nos travaux, de ce parallèle. La conception psychanalytique de l’activité psychique inconsciente nous semble être, d’une part, la continua­tion de l’animisme primitif qui nous reflétait partout l’image de notre conscient, et, d’autre part, la mise au point des conceptions de Kant, qui a tenté de modifier notre manière de considérer la per­ception extérieure. De même qu’il nous a recommandé de nous rap­peler la dépendance subjective de notre perception et de ne pas tenir cette dernière pour identique à l’inconnaissable perçu, de même la psychanalyse nous apprend à ne pas mettre la perception consciente à la place du processus psychique inconscient qui est son objet. Le psychique, comme le physique, n’est pas nécessairement tel qu’il nous apparaît. Toutefois, nous serons satisfaits d’ap­prendre que la mise au point de la perception interne ne comporte pas d’aussi grandes difficultés que celle de la perception externe, l’objet interne étant plus connaissable que le monde extérieur.

FREUD, *Métapsychologi*e, « L’inconscient », 1915.

Dans certaines maladies et, de fait, justement dans les névroses, que nous étudions, il en est autrement. Le moi se sent mal à l’aise, il touche aux limites de sa puissance en sa propre maison, l’âme. Des pensées surgissent subitement dont on ne sait d’où elles viennent ; on n’est pas non plus capable de les chasser. Ces hôtes étrangers semblent même être plus forts que ceux qui sont soumis au moi ; ils résistent à toutes les forces de la volonté qui ont déjà fait leurs preuves, restent insensibles à une réfutation logique, ils ne sont pas touchés par l’affirmation contraire de la réalité. Ou bien il survient des impulsions qui semblent provenir d’une personne étrangère, si bien que le moi les renie, mais il s’en effraie cependant et il est obligé de prendre des précautions contre elles. Le moi se dit que c’est là une maladie, une invasion étran­gère et il redouble de vigilance, mais il ne peut comprendre pourquoi il se sent si étrangement frappé d’impuissance.

La psychiatrie conteste à la vérité que ces phénomènes soient le fait de mauvais esprits du dehors qui auraient fait effraction dans la vie psychique, mais elle se con­tente alors de dire en haussant les épaules : dégénérescence, prédisposition héré­ditaire, infériorité constitutionnelle ! La psychanalyse entreprend d’élucider ces cas morbides inquiétants, elle organise de longues et minutieuses recherches, elle se forge des notions de secours et des constructions scientifiques, et, finalement, peut dire au moi :

« Il n’y a rien d’étranger qui s’est introduit en toi, c’est une part de ta propre vie psychique qui s’est soustraite à ta connaissance et à la maîtrise de ton vouloir. C’est d’ailleurs pourquoi tu es si faible dans ta défense ; tu luttes avec une partie de ta force contre l’autre partie, tu ne peux pas rassembler toute ta force ainsi que tu le ferais contre un ennemi extérieur. Et ce n’est pas même la pire ou la plus insignifiante partie de tes forces psychiques qui s’est ainsi opposée à toi et est devenue indépen­dante de toi-même. La faute, je dois le dire, en revient à toi. Tu as trop présumé de ta force lorsque tu as cru pouvoir disposer à ton gré de tes instincts sexuels et n’être pas obligé de tenir compte le moins du monde de leurs aspirations. Ils se sont alors révoltés et ont suivi leurs propres voies obscures afin de se soustraire à la répression, ils ont conquis leur droit d’une manière qui ne pouvait plus te convenir. Tu n’as pas su comment ils s’y sont pris, quelles voies ils ont choisies ; seul, le résultat de ce travail, le symptôme, qui se manifeste par la souffrance que tu éprouves, est venu à ta connaissance. Tu ne le reconnais pas, alors, comme étant le rejeton de tes instincts repoussés et tu ignores qu’il en est la satisfaction substitutive.

Mais tout ce processus n’est possible qu’à une seule condition : c’est que tu te trouves encore dans l’erreur sur un autre point important. Tu crois savoir tout ce qui se passe dans ton âme, dès que c’est suffisamment important, parce que ta conscience te l’apprendrait alors. Et quand tu restes sans nouvelles d’une chose qui est dans ton âme, tu admets, avec une parfaite assurance, que cela ne s’y trouve pas. Tu vas même jusqu’à tenir « psychique » pour identique à « conscient », c’est-à-dire connu de toi, et cela malgré les preuves les plus évidentes qu’il doit sans cesse se passer dans ta vie psychique bien plus de choses qu’il ne peut s’en révéler à ta conscience. Laisse-toi donc instruire sur ce point-là !

Le psychique ne coïncide pas en toi avec le conscient : qu’une chose se passe dans ton âme ou que tu en sois de plus averti, voilà qui n’est pas la même chose. À l’ordinaire, j’en conviens, le service d’information fait à ta conscience peut suffire à tes besoins. Tu peux te bercer de l’illusion que tu apprends tout ce qui est le plus important. Mais dans bien des cas, par exemple à l’occasion de l’un de ces conflits instinctuels, il te fait faux bond, et alors ta volonté ne va pas plus loin que ton savoir. Mais, dans tous les cas, ces renseignements de ta conscience sont incomplets et souvent peu sûrs ; bien souvent encore il se trouve que tu n’es informé des événe­ments que lorsqu’ils sont accomplis et que tu n’y peux plus rien changer. Qui pourrait, même lorsque tu n’es pas malade, estimer tout ce qui se meut dans ton âme dont tu ne sais rien ou sur quoi tu es faussement renseigné ? Tu te comportes comme un monar­que absolu qui se contente des informations que lui donnent les hauts dignitaires de la cour et qui ne descend pas vers le peuple pour entendre sa voix. Rentre en toi-même profondément et apprends d’abord à te connaître, alors tu comprendras pourquoi tu vas tomber malade, et peut-être éviteras-tu de le devenir. »

C’est de cette manière que la psychanalyse voudrait instruire le moi. Mais les deux clartés qu’elle nous apporte : savoir, que la vie instinctive de la sexualité ne saurait être complètement domptée en nous, et que les processus psychiques sont en eux-mêmes inconscients, et ne deviennent accessibles et subordonnés au moi que par une perception incomplète et incertaine, équivalent à affirmer que le *moi n’est pas maître dans sa propre maison.* Elles constituent à elles deux la troisième humiliation de l’amour-propre humain, je l’appellerai la *psychologique. Quoi* d’étonnant alors à ce que le *moi* n’accorde pas ses faveurs à la psychanalyse et refuse opiniâtrement d’avoir foi en elle !

FREUD, « Une difficulté de la psychanalyse », in *Essais de psychanalyse appliquée,* trad. M. Bonaparte, E. Marty, 1917.

1. Transmission aux descendants du type spécifique de l’espèce et de certains caractères individuels des ascendants. [↑](#footnote-ref-1)
2. Solution de continuité dans une série, un enchaînement, un système, un ensemble. Synon. *hiatus, interruption, omission.* [↑](#footnote-ref-2)
3. Latence. État ou caractère de ce qui est latent ; *p. méton.* fait latent. Latent. Qui n’est pas manifeste, qui reste caché, mais demeure susceptible d’apparaître, de se manifester à un certain moment. [↑](#footnote-ref-3)